

École primaire publique LOUISE MICHEL de Dol de Bretagne
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 6 NOVEMBRE 2018

Présents :

Municipalité : Mme Fontmorin (1ère adjointe chargée de la vie scolaire)

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. Travers

Représentants des parents d'élèves : Mme Canto Larèze, Mme Delacroix, M. Duchemin, Mme Goarnisson, M. Guihard, M. Le Gloanec, Mme Morotte, Mme Piron, Mme Punel, Mme Richard.

Enseignants : Mme Achour, Mme Boulbria, Mme Clérotte, Mme Fronty, Mme Guélou Nacef, Mme Guignard, Mme Havage, Mme Honoré, Mme Lefort, Mme Mahé, M. Naumiak, M. Ollivier, Mme Rouvreau, Mme Salducci-Guilloux, Mme Simon, M. Thébault (directeur), Mme Vandame.

RASED : Mme Pasquet,

Invités : Mme Labbé (ATSEM), Mme Leleu (responsable du temps périscolaire)

Excusés :

Municipalité : M. Rapinel (Maire)

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme Lefort-Oger

Représentants des parents d'élèves : Mme Bouchard, Mme Burnet, Mme De Beaucorps, Mme L'Hermitte, Mme Lhermet, Mme Plihon.

Enseignants : Mme Bourgain, Mme Dolbois, Mme Henry, Mme Tiercelin.

Document envoyé avec l'invitation:

- Projet de règlement intérieur

Documents distribués durant la séance:

- Projet de règlement intérieur;

Secrétaire de séance : Mme Fronty

1. Installation du nouveau conseil d'école

Lecture du procès verbal des élections du 12 octobre 2018: 484 inscrits, 92 suffrages exprimés (110 votants - 18 bulletins nuls)

Soit un taux de participation de 22,7% (24,23 % en 2017 ; 21,78% en 2016 ; 20,52% en 2015 ; 14,9% en 2014 ; 20,4% en 2013 ; 22,9% en 2012 ; 22% en 2011 ; 27% en 2010 ; 18% en 2009 ; 14% en 2008)

Les neuf candidats ont été élus.

La parité entre le nombre de classes (19) et le nombre de candidats n'ayant pas été atteinte, il a été fait appel au volontariat des parents pour participer au tirage au sort prévu dans ce cas de figure. Le tirage au sort a été effectué le mardi 16 octobre, par Mme l'Inspectrice de l'éducation nationale. Sept parents ont été désignés selon cette procédure. Cela porte à 16 le nombre de représentants de parents sur 19 sièges possibles.

La composition du conseil d'école est rappelée : le directeur d'école (président du conseil), le maire ou son représentant et un conseiller municipal, les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil, un des maîtres du RASED intervenant dans l'école, les représentants de parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école et le DDEN.

Le conseil est réuni au moins 3 fois par an (les prochains conseils auront lieu les 19 mars et 18 juin 2019). Des réunions supplémentaires peuvent être organisées à la demande du directeur, du maire ou de la moitié des membres du conseil d'école.

2. Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 14 juin 2018

Compte rendu adopté (Pour: 21, Contre: 0, Abstention: 8)

3. Règlement intérieur

Le règlement est adopté (pour:29, contre : 0, abstention: 0).

Il est rappelé que, pour les élèves scolarisés en élémentaire, les parents doivent informer l'école de l'absence de leurs enfants, si possible avant 8h30.

4. Rentrée 2018 : déroulement, RASED, ATSEM, AESH, dispositif d'accueil des TPS, Cp à 12 ;

Cinq nouveaux enseignants (Mmes Achour, Fronty, Havage, Vandame et M. Ollivier) ont rejoint l'équipe.

Le **RASED** est constitué d'une psychologue scolaire et d'une maîtresse E (dominante pédagogique). Il manque toujours un maître G (dominante rééducative : comment devenir élève ?). La maîtresse E intervient selon deux axes : un axe prévention avec les GS et un axe de remédiation.

ATSEM : l'école bénéficie de 6 ETP (Mmes Bazin, Labbé, Lefeuvre, Martin, Piot, Touffet). Les deux classes de GS ont une ATSEM deux jours par semaine. Les parents de ces classes constatent des différences lors des jours sans ATSEM : enseignantes moins disponibles, enfants davantage énervés et fatigués. Les représentants de parents renouvellent leur souhait d'avoir une ATSEM à temps plein par classe.

Huit **AVS ou AESH** (Mmes Boulanger, De Villartay, Gaillard, Jauze, Juhel, Paris et MM. Bilot et Hoffman) assurent l'accompagnement individuel de quatorze élèves et une AESH (Mme Zampou) est affectée à l'Ulis.

Tous les AESH étaient affectés à l'école dès la rentrée.

Dispositif d'accueil des TPS :

Le dispositif a débuté sa troisième année. Deux Atsem, Mmes Martin et Touffet, s'y relaient. Mme Guélou Nacef rappelle que ce dispositif a été mis en place afin de lutter contre l'échec scolaire. L'accent est mis sur le développement du langage. Il n'y a pas plus de 20 élèves dans cette classe. Tous les TPS passeront par ce dispositif. Durant l'année, certains « glisseront » dans la classe de TPS-PS de Mme Boulbria. Un travail sur la parentalité est mené : café-débat, repas à la cantine avec les parents... Le dispositif travaille en relation avec les différents partenaires : PMI, DRE. La psychologue scolaire vient régulièrement dans la classe.

Cp à 12

Pour la deuxième année, l'école bénéficie de ce dispositif qui a été généralisé cette année aux autres écoles du REP de Dol. Les CP sont répartis sur trois classes de 14-15 élèves. Les trois enseignants utilisent des méthodes communes en mathématiques et en français.

L'année prochaine, les classes de CE1 seront également à effectif réduit.

Effectifs rentrée 2018:

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectif	26	29	38	49	43	41	43	41	38	348
Plus élèves du dispositif Ulis-école						3	1	4	3	11

A cet effectif, il faut ajouter les 1 élèves scolarisés en Ulis (Mme Lefort)

Soit 142 élèves en maternelle et 206 (+ 11 Ulis) en élémentaire: 359 élèves

Rappel sept 2017 : 144 élèves en maternelle et 199 (+ 12 Ulis) en élémentaire: 355 élèves

Rappel sept 2016 : 148 élèves en maternelle et 207 (+ 12 Ulis) en élémentaire : 367 élèves

Rappel sept 2015 : 154 élèves en maternelle et 235 + 11 (ulis) en élémentaire: 400 élèves

Rappel sept 2014: 162 élèves en maternelle et 227 + 12 (clis) en élémentaire: 401 élèves

Rappel sept 2013: 176 élèves en maternelle et 209 + 11 (clis) en élémentaire: 396 élèves

Rappel sept 2012: 159 élèves en maternelle et 201 + 13 (Clis) en élé: 373 élèves

Rappel sept 2011: 154 en maternelle et 194 + 12 (Clis) en élémentaire (360 élèves)

Rappel sept 2010: 153 en maternelle et 177 + 12 (Clis) en élémentaire (342 élèves).

Répartition selon les communes d'origine (hors élèves de l'ULIS):

	Dol	Epiniac	Autres	Total
Maternelle	129 (90,8%)	7 (4,9%)	6 (4,2%)	142
Élémentaire	181 (87,8%)	14 (6,7%)	11 (5,3%)	206
Total	310 (89%)	21 (6%)	17 (4,9%)	348

Répartition selon les communes d'origine des élèves du dispositif ULIS-école:

Ces élèves sont affectés dans les écoles par l'IA-DASEN.

	Dol	Epiniac	Autres	Total
ULIS	0	0	11	11

5. Plan Particulier de Mise en Sécurité

Les PPMS ont été réactualisés à cette rentrée. Il y a un PPMS pour les risques majeurs (tempête, accident industriel...) et un PPMS attentat-intrusion.

Ces PPMS ont été mis en ligne sur un site réservé à l'administration afin qu'ils puissent être consultés par les forces de l'ordre.

Un exercice PPMS Attentat-Intrusion a eu lieu le 16 octobre, à 9h15. Des classes ont choisi de se confiner et d'autres de s'enfuir.

Un exercice d'évacuation incendie a également eu lieu en septembre.

6. Équipement informatique

Suite à l'audit réalisé début 2018, un programme d'investissement a été mis en place par la mairie.

Installation d'un proxy en juin 2018. Cela doit rendre impossible la connexion à des sites interdits.

Renouvellement du câblage Internet afin que les connexions soient parfaites (1^{er} semestre 2019). Les enseignants souhaiteraient que la bibliothèque de la maternelle bénéficie d'une connexion.

Remise à niveau du parc informatique à partir du 2^{ème} semestre 2019.

Le directeur remercie M. Travers pour les nombreux dépannages qu'il réalise.

7. Organisation de l'enseignement des langues vivantes

Enseignement de l'anglais :

	Mme Simon cm2	Mme Clérotte Cm2	Mme Fronty Cm1	M. Ollivier Cm1	Mme Mahé Ce2	Mme Guignard Ce2	M. Naumiak ce1	Mme Rouvreau ce1	Mme Achour CP	Mme Havage (Cp)	Mme Vandame (CP)
Mme Simon	X										
Mme Clérotte		X					X				
M. Ollivier			X	X							
Mme Mahé					X	X					
Mme Vandame											X
Mme Achour									X	X	
Mme Boulbria								X			

Les CM2 ont un cours de 45 minutes d'allemand par semaine assuré par Mme Henry. Ils ne suivent donc plus qu'un seul cours de 45 minutes d'anglais par semaine.

Des initiations à l'anglais sont également menées en maternelle.

8. Organisation de l'enseignement de la natation

Lundi 1 ^{er} trim-14h40-15h20 (début le 10 sept)	CP	Mardi 1 ^{er} trim 15h20-16h (début le 11 sept)	CE1
Mardi 2 ^{ème} trim 14h40-15h20	CM1	Jeudi 2 ^{ème} trim 10h20-11h	CE2
Mardi 3 ^{ème} trim 15h20-16h	CM2	Jeudi 3 ^{ème} trim 14h40-15h20	Maternelle: MS
		Jeudi 3 ^{ème} trim 15h20 - 16h	GS

Le port du bonnet de bain est obligatoire. La piscine n'en prêtant plus, un élève sans bonnet ne pourra plus entrer dans l'eau.

Les enseignants remercient chaleureusement les parents qui participent à l'encadrement des séances.

9. Médiathèque et Ludothèque

L'école bénéficie de deux créneaux par semaine le vendredi matin.

La classe de TPS aura un créneau le jeudi par trimestre.

Les enseignants remercient la municipalité.

10. Dispositif de Réussite Éducative :

Le DRE est désormais sous la compétence de la communauté de communes.

Les actions du DRE ont repris cette année : Atelier Théâtre, Atelier des petits artistes, objectif 6ème, clubs Coup de Pouce.

11. Cantine et garderie

Depuis le 5 novembre, c'est Mme Leleu qui est la nouvelle référente de la cantine et de la garderie.

Cantine :

Depuis septembre, les services des élèves de l'élémentaire ont été modifiés. Les grands sont chargés d'aider les plus jeunes. Les CM2 déjeunent donc avec les CP et les CM1 avec les Ce1. Durant toute une période, les enfants s'installent toujours à la même place. Cela apaise le temps du repas (moins de bruit).

Cela a également permis d'apaiser le temps sur la cour car les grands ne sont plus ensemble et ils se sentent davantage responsables des plus petits.

Le service ne se fait plus au plat mais à l'assiette. Les enfants qui le demandent peuvent avoir du supplément.

Le deuxième service débute à 13h15. Cela est un peu tardif mais il est difficile de faire autrement en raison du nombre d'enfants.

En maternelle, les enfants sont à table de 12h20 à 13h15.

Le cuisinier passe tous les quinze jours. Il est très attentif aux remarques des ATSEM.

Mme Fontmorin précise que c'est la mairie qui a demandé que deux repas Bio soient servis par semaine.

Gaspillage alimentaire :

En maternelle, les enseignantes sensibilisent les élèves aux menus. Certaines sont allées déjeuner avec eux. Un travail va être débuté avec la médiathèque sur le thème du « Manger-Bouger ».

En élémentaire, un travail va également être mené avec les élèves. Ils ont renseigné une enquête individuelle sur le gaspillage alimentaire.

Site "Clic et miam" : Ce site permet de consulter les menus (il faut connaître le code attribué à l'école).

commission restauration : jeudi 8 novembre à 18h.

Garderie :

Les représentants de parents remercient la mairie pour la pose du panneau sur le portail.

12. Suivi des travaux :

Mme Fontmorin explique que, concernant les malfaçons, la procédure est en cours. Un expert judiciaire a réuni toutes les parties concernées (entreprises et mairie) à la mi-octobre. Un jugement pourrait être prononcé en mai.

L'ascenseur ne sera probablement pas remis en service en 2019-2020.

13. Sécurité des élèves

Les points suivants sont abordés par les représentants de parents :

- Jeu du foulard. Les enseignants n'ont pas été témoins de ce type de jeu. Si un élève en était victime, il faudrait que la famille le signale aussitôt.

- En maternelle, lors des sorties, certains enfants qui sont alors sous la responsabilité de leurs parents, descendent les escaliers sur la gauche et heurtent les personnes qui montent.

- Surveillance des sorties. Le directeur explique qu'un enseignant est positionné à chaque portail. Il rappelle qu'en élémentaire, les enseignants sont là pour surveiller le bon déroulement des sorties mais pas pour s'assurer que les enfants partent avec leurs parents. C'est à ces derniers d'être présents au moment de la sortie.

En maternelle, une fois que les élèves sont remis aux familles ils sont placés sous la responsabilité de celles-ci, même s'ils se trouvent dans l'enceinte de l'école.

- Stationnement des véhicules sur des emplacements interdits. Mme Fontmorin propose d'envoyer des photos sur le point contact de la mairie. Le directeur en informera le référent sécurité de la gendarmerie.

Les représentants de parents souhaiteraient que les policiers municipaux interviennent.

- Fermeture du portail de la maternelle. Les représentants de parents demandent qu'un panneau rappelant de le fermer y soit fixé.

- Portes de la classe de TPS. Afin d'éviter leur ouverture par des enfants, la mise en place de poignées plus en hauteur est souhaitée. Mme Guélou Nacef souhaite que l'installation d'un portillon amovible dans le couloir soit étudiée. L'adjoint aux travaux a prévu de passer le vendredi 9 novembre.

-Fumeurs au portail. Les RPE souhaiteraient que les fumeurs ne stationnent plus devant les portails.

14. Association les Amis de l'École Publique: présentation et projets

Le conseil d'administration est constitué de 15 membres. Un fonctionnement sous forme de commissions ouvertes à tous a été mis en place.

Des actions ont déjà été lancées (vente de sapins...). Une vente de gâteaux les vendredis soir va débiter à partir du 9 novembre.

Manifestations :

- Loto : 3 novembre

- Braderie/ Vide Grenier : 4 novembre

-Marché de Noël :

-Vide Grenier sur le foirail : Dimanche 9 juin 2019

Fête de l'école : Samedi 29 juin (14h à 21h)

Les enseignant(e)s remercient chaleureusement les membres de l'AEP pour leur investissement.

15. Téléthon 2018

La course organisée par l'école au profit du Téléthon aura lieu le vendredi 16 novembre, à partir de 9h30, au stade de Belle Lande.

L'argent collecté sera remis à l'AFM.

16. Commémoration du 11 novembre

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 aura lieu le dimanche 11 novembre, à 11h45, au monument aux morts.

L'école organisera une commémoration le vendredi 9 novembre à 14h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40

La secrétaire de séance

C. Fronty

Le président du conseil d'école

E. Thébault

Retrouvez ce compte rendu sur le site internet de l'école:

www.ecolepubliquelouisemichel.fr